

VIREMENT de CREDITS de l'EXERCICE 1949

M. le Maire donne lecture au rapport.

Saint-Denis, le 18 Février 1950

Mesdames,

Messieurs,

Des comptes du Service Départemental et Communal restent à payer. Il est urgent de régulariser ces dépenses avant la clôture du dit exercice.

Ayant constaté, après le paiement des dépenses au 31 Décembre, qu'il existe sur certains articles du budget des crédits disponibles qui seront annulés faute d'emploi, il serait souhaitable de les utiliser pour compléter d'autres crédits.

En conséquence, je vous demande, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir voter le virement de crédits de DEUX MILLIONS DIX MILLE FRs (2.010.000 F) à prendre sur les articles ci-après du budget de l'exercice 1949, savoir:

ART. 12.	- Traitement du personnel de la Police	150.000 F
"- 39.	- Contingent de la Commune pour allocation aux familles nombreuses	700.000 F
"- 42.	- Assistance aux vieillards	150.000 F
"- 51.	- Confection de cercueils	250.000 F
"- 90.	- Fêtes publiques	660.000 F
"- 121.	- Compte du Service Local	200.000 F
		<hr/>
		2.010.000 F
		<hr/>

pour les articles ci-après insuffisamment dotés:

ART. 11.	- Traitement Receveur Municipal - Frais de perception	10.000 F
"- 35.	- Assurance bâtiments communaux	25.000 F
"- 41.	- Assistance médicale gratuite	950.000 F
"- 46.	- Frais de désinfection	20.000 F
"- 50.	- Hôpital St-Jacques (médicaments)	950.000 F
ART. 67.	- Allocation aux monitrices communales	30.000 F
"- 78.	- Matériel roulant	25.000 F
		<hr/>
	Soit au total	2.010.000 F
		<hr/>

Le Sénateur-Maire,
Signé: OLIVIER.

Les propositions contenues dans le rapport ci-dessus sont adoptées à la majorité./.

*Vu et soumis à l'approbation
de Monsieur le Préfet
St Denis le 16 Mars 1950
P. le Secrétaire Général
le Chef de D^m délégué
Signé Gavarini*

*Approuvé
St Denis le 17 Mars 1950
P. le Préfet et par D^m
le Secrétaire Général
Signé Bozzi*